



Campagne de marketing nationale

Campagne Pensez Dindon – Parcours estival



En juin, Pensez Dindon^{MC} / Think TurkeyTM a inauguré l'été avec le retour de la campagne La viande des fans de BBQ pour inspirer les Canadiens à penser dindon au moment de planifier leurs repas sur le gril. Cette année, la cuisson du dindon au barbecue a pris une saveur mondiale dans une nouvelle mouture du programme, qui est devenu La viande des fans de BBQ à saveur mondiale. Pensez Dindon a fait équipe avec des chefs célèbres de partout au Canada pour servir des plats d'ailleurs par l'entremise de recettes alléchantes et de vidéos sur les médias sociaux.

Afin de susciter l'intérêt de plus de Canadiens envers cette volaille, Pensez Dindon a lancé une campagne de grillades multiculturelles ciblant les

Dans ce numéro :

Campagne de marketing nationale
Page 1-2

Grippe aviaire
Page 3-4

271^e réunion d'affaires des ÉDC
Page 5

Analyse du marché
Page 6

Communications d'entreprise
Page 7

Commerce
Page 8

Le Point Sur Les Programmes À La Ferme
Page 9

Mise à jour sur le CRAC
Page 10-11

Mise à jour sur la FCA
Page 12

Campagne de marketing nationale



Canadiens d'origine sud-asiatique des régions du Grand Toronto et de Vancouver et mettant en vedette des plats traditionnels où la protéine habituelle avait été remplacée par le dindon.

Dans le cadre de nos programmes sur les médias sociaux, la campagne Les légumes adorent le dindon a continué d'inspirer les Canadiens à explorer différentes combinaisons de dindon et de légumes. Les publicités sur les réseaux sociaux ont généré un grand nombre d'expositions, tandis que des recettes de dindon regorgeant de légumes ont continué d'être publiées dans le bulletin mensuel de Pensez dindon et dans du contenu d'influenceurs.

Automne et Action de grâce

Pour donner le coup d'envoi à la rentrée, Pensez Dindon / Think Turkey a mis de l'avant des recettes simples et rapides à base de dindon qui conviennent parfaitement aux semaines chargées, aux boîtes à lunch et aux soirs pressés.

Par ailleurs, Pensez Dindon offre aux Canadiens une chanson bien spéciale pour les mettre dans

l'ambiance d'un repas traditionnel de l'Action de grâce. Pensez Dindon s'est associé au chanteur jazz canadien Alex Bird et à son groupe The Jazz Mavericks pour composer un air nostalgique à l'occasion de l'Action de grâce. Un programme entièrement intégré et une couverture médiatique complète viennent appuyer la campagne de l'Action de grâce.

Cet automne, Pensez Dindon a établi un partenariat avec l'école culinaire George Brown pour former les chefs en devenir à cuisiner et à préparer le dindon et ainsi les encourager à opter pour cette volaille dans leurs futures cuisines. Au cours des semaines précédant l'Action de grâce, Pensez Dindon a offert aux étudiants en arts culinaires un cours de maître ayant pour thématique le dindon et donné par Christine Cushing, une chef célèbre qui a fait ses études à George Brown. Du dindon figurera également au menu du café du campus à titre d'ingrédient vedette afin de donner au public l'occasion de goûter à sa polyvalence.

Grippe aviaire

L'écllosion actuelle d'influenza (grippe) aviaire hautement pathogène (IAHP) est la plus importante au Canada en ce qui a trait au nombre de provinces, de cas recensés et d'oiseaux touchés. Les provinces et les associations sectorielles, en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), ont investi énormément de temps dans les efforts d'intervention.

Bien que les nouvelles détections aient connu un léger ralentissement au Canada au cours de l'été, les nouveaux cas ont augmenté depuis le début du mois de septembre, signe qu'il est plus important que jamais d'améliorer au maximum les pratiques de biosûreté des bâtiments agricoles.

Biosûreté

Votre meilleur plan consiste à suivre avec vigilance les strictes mesures de biosûreté en vue de réduire le risque de grippe aviaire au sein de votre troupeau, notamment :

- S'assurer que le protocole de biosûreté du personnel de l'exploitation agricole est suivi ;
- Porter des vêtements adaptés aux bâtiments agricoles ainsi que des bottes ou des couvre-bottes en plastique;
- Se laver / désinfecter les mains avant et après être entré en contact avec les volailles, ou porter des gants.
- Éviter les entrées non essentielles sur votre exploitation agricole et dans vos bâtiments agricoles, et limiter vos déplacements vers d'autres exploitations avicoles.
- Maintenir un programme antiparasitaire efficace, y compris en évitant tout contact avec les oiseaux sauvages, et s'assurer que le dépistage des oiseaux est correctement maintenu.
- Éviter de partager de l'équipement avec d'autres exploitations agricoles.
- Veiller à ce que l'équipement soit nettoyé et désinfecté avant d'être utilisé.
- Si possible, pendant la mise en place, s'assurer d'avoir une équipe à l'intérieur des bâtiments agricoles et une équipe à l'extérieur afin d'éviter les entrées et les sorties du personnel et de l'équipement.
- Autant que possible, utiliser uniquement des copeaux provenant d'une source commerciale. Si de la paille doit être introduite dans un bâtiment, s'assurer que des précautions supplémentaires sont prises.
- Ne pas sortir de fumier du site agricole s'il est situé dans une zone à risque élevé.
- Garder à jour votre plan d'intervention en cas de maladie ou d'urgence propre à chaque bâtiment agricole.
- Surveiller la santé du troupeau, y compris les décès, la consommation de moulée et d'eau, et tout comportement anormal, et communiquer immédiatement avec un vétérinaire lorsque la présence de maladie est soupçonnée.

Grippe aviaire

Préparations en vue de l'automne

À la fin du mois d'août, la Coalition nationale du secteur avicole (CNSA), les quatre offices nationaux de commercialisation de la volaille et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), en collaboration avec l'Association de nutrition animale du Canada (ANAC), ont rencontré les représentants régionaux du secteur de la volaille afin de discuter des enjeux critiques et des solutions potentielles relevés par des membres de l'industrie qui ont travaillé au quotidien avec l'ACIA au cours de l'éclosion actuelle d'IAHP. La rétroaction fournie sur ces rencontres éclairera l'ordre du jour de la réunion de suivi avec l'ACIA, qui mettra l'accent sur les leçons apprises.

À ces travaux s'ajoutent des appels ayant lieu au moins une fois par semaine entre l'ACIA et le secteur, dans le cadre desquels des discussions collaboratives se déroulent depuis le début de l'éclosion.

Résumé de l'éclosion canadienne

En date du 21 septembre 2022, l'IAHP H5N1 a été détectée dans 9 provinces, touchant plus de 134 troupeaux commerciaux et petits troupeaux ainsi que 2,7 millions d'oiseaux. Les détections dans les troupeaux commerciaux correspondent à 60 % des détections totales. Parmi celles-ci, les élevages de dindons, de canards et d'espèces multiples représentent un pourcentage élevé des cas, suivis par les élevages de poulets à griller, de pondeuses et de poulets reproducteurs à griller.

Les États-Unis connaissent également un nombre croissant de cas depuis la fin de l'été. En date du 21 septembre, ils ont signalé 459 cas dans 40 états touchant plus de 45 millions d'oiseaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la grippe aviaire et connaître les ressources disponibles, y compris en matière d'interventions et de biosûreté, visitez le portail des programmes à la ferme des ÉDC à l'adresse www.tfconfarmprograms.ca/fr/ ainsi que le site Web de l'ACIA à l'adresse <https://inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/influenza-aviaire/iahp-au-canada/fr/1651075538411/1651075538958>.

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une période très difficile pour les producteurs de volailles et d'œufs ainsi que leurs familles, aussi bien sur les plans physique, financier, émotionnel que mental. Afin d'obtenir des ressources de la Do More Agriculture Foundation qui visent à soutenir votre bien-être et votre santé mentale, visitez la page suivante : www.domore.ag/crisis-contacts.

271^e réunion d'affaires des ÉDC

La 271^e réunion d'affaires des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) s'est tenue en format virtuel le 15 septembre 2022. La semaine suivante, du 20 au 22 septembre, le conseil d'administration des ÉDC a participé à une séance de planification stratégique.

Voici quelques points saillants de la 271^e réunion :

- Une mise à jour de Zeno quant aux plans de Pensez Dindon pour l'Action de grâce et aux résultats de 2022 à ce jour;
- Les résultats d'un sondage Léger sur la consommation et les attitudes en vue de l'Action de grâce;
- Le rapprochement de la période de contrôle 2021-2022;
- L'approbation de la modification de l'ordonnance sur les contingents de 2022-2023;
- Une discussion approfondie sur les infections continues de grippe aviaire dans l'ensemble du pays, sur les dispositions relatives aux locations de quota interprovinciales et sur les répercussions sur l'approvisionnement du marché;
- Des rapports contenant des mises à jour sur le comité des programmes à la ferme, la recherche, le commerce et les communications des ÉDC.

Le personnel des offices provinciaux et de l'Agence se rencontre chaque semaine pour se tenir au fait de l'évolution de la situation relative à la grippe aviaire dans chaque province. Ensemble, les organisations prennent toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les interventions sont menées aussi rapidement et rondement que possible et qu'il est possible de remplacer la production perdue. Ce défi constant est toutefois loin d'avoir l'ampleur des difficultés vécues par les éleveurs de dindon et les autres participants du secteur.

Analyse du marché

Le tableau ci-dessous affiche les chiffres et les prix réels de la production canadienne et américaine des principales grandes cultures pour la saison 2020-2021 ainsi que les prévisions pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023. Ces chiffres sont fondés sur la production agricole et les rapports prévisionnels d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du département américain de l'agriculture (USDA).

Production (1 000 000 t) et prix (\$CA/t) des récoltes de céréales fourragères et de graines oléagineuses par campagne agricole												
	De 2020 à 2021				Prévisions pour 2021-2022 ¹				Prévisions pour 2022-2023			
	Production			Prix	Production			Prix	Production			Prix
	É.-U.	CAN	Total	\$CA/t	É.-U.	CAN	Total	\$CA/t	É.-U.	CAN	Total	\$CA/t
Céréales fourragères												
Mais	358	14	372	272	384	14	398	310	365	14	379	300 \$
Orge	4	11	14	294	3	7	10	432 \$	3	9	13	370 \$
Avoine	1	5	6	301	1	3	3	565 \$	1	5	5	435
Sorgho	9	0	9	261	11	0	11	314	7	0	7	310
Total	373	29	402		398	24	422		376	28	405	
Blé (à l'excl. du blé dur)	48	29	76	271	44	19	63	447 \$	47	28	75	415 \$
Graines oléagineuses												
Canola	2	19	21	730	1	13	14	1 075 \$	1*	18	20	900 \$
Soya	115	6	121	605	121	6	127	678 \$	119	6	126	725 \$
Tourteau de soya	46	1	47	477	47	1	48	535 \$	47	1	49	475 \$
Total	162	27	189		169	20	189		168	26	194	

Sources :

Canada : perspectives des principales grandes cultures, août 2022 (AAC), États-Unis : Feed Outlook, Oil crops Outlook and Wheat Data (Recent) for Aug 2022 (USDA), USDA Agricultural Projections to 2031

Remarque : Le prix du tourteau de soya est un montant en dollars américains par tonne américaine rapporté en dollars canadiens par tonne métrique

* Ces nombres ont été reportés depuis la période précédente en raison de l'absence de données prévisionnelles.

¹ Puisque la saison des récoltes du maïs et du soya commence en septembre, les chiffres associés à ces cultures sont encore prévisionnels.

La saison 2021-2022 ayant pris fin, AAC indique que les stocks de début de campagne pour l'ensemble des principales grandes cultures affichent des creux record, tandis que les prix atteignent des sommets inégalés en raison du resserrement de l'offre. On ne prévoit pas que ces records se poursuivent en 2022-2023, qui devrait connaître une amélioration des conditions d'approvisionnement. Dans la région des Prairies, la production agricole devrait augmenter cette saison-ci, notamment celle de blé et de canola, qui devrait connaître une hausse respective de 49 % et de 46 %. Seule la production de soya et de maïs risque de ne pas augmenter, puisque ces cultures sont principalement produites dans l'Est du Canada, une région qui n'a pas connu de sécheresse en 2021-2022. Les prévisions de prix demeurent élevées, quoique sous les valeurs de la saison précédente, à l'exception du prix du soya qui devrait grimper de 7 %. Les baisses de prix ne sont pas aussi importantes que les hausses de production. En effet, la baisse relative de prix la plus élevée est de 23 % pour l'avoine.

Les prévisions de production américaines pour la saison 2022-2023 ont tendance à ressembler à la situation au Canada, tant par la direction des fluctuations que par leur ampleur. La seule exception est le blé, dont la production devrait augmenter d'un faible 6 % ou 3 millions de tonnes. Le maïs ne suit également pas cette tendance et risque de diminuer de 5 % ou de 19 millions de tonnes, ce qui correspond à 4 millions de tonnes de plus que la production totale de maïs prévue au Canada pour la même période.

**Veuillez noter qu'en raison de la situation actuelle en Ukraine, les prévisions sont plus susceptibles de changer qu'à l'habitude.

Corporate Communications



Relations gouvernementales

Les ÉDC continuent de surveiller les principaux enjeux auxquels sont confrontés l'industrie du dindon et l'ensemble des secteurs soumis à la gestion de l'offre. Cela comprend la surveillance des comités, des événements en cours et de l'actualité, notamment la course à la chefferie du Parti conservateur.

Les ÉDC suivent de près les développements liés au projet de loi C-282 sur la gestion de l'offre de Luc Thériault, qui fait actuellement partie de l'ordre de priorité et devrait passer sous peu à l'étape de la deuxième lecture. Ce projet de loi a été réintroduit au cours de la présente session parlementaire et vise à appuyer la gestion de l'offre. Il prescrit ce qui suit : « Le ministre ne peut, au nom du gouvernement du Canada, prendre d'engagement, par traité ou entente en matière de commerce international, qui aurait pour effet :

- (a) soit d'augmenter le contingent tarifaire, au sens du paragraphe 2(1) du Tarif des douanes, applicable aux produits laitiers, à la volaille ou aux œufs;
- (b) soit de diminuer le tarif applicable à ces marchandises lorsqu'elles sont importées en sus du contingent tarifaire applicable. »

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez consulter la déclaration du GO5 en appui au projet de loi [C-282](#).

Les ÉDC surveillent également la progression du projet de loi émanant d'un député C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effets de serre, dans la Chambre des communes. À titre de membres de l'Agriculture Carbon Alliance (ACA), les ÉDC appuient le projet de loi C-234 et continueront d'en suivre le cheminement.

Les ÉDC et la Coalition nationale du secteur avicole ont présenté un mémoire sur la stratégie nationale sur la main-d'œuvre agricole et le GO5 a présenté un mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes portant sur des éléments clés de la gestion de l'offre.

Analyse du cycle de vie (ACV)

L'ACV a pris fin et Groupe AGÉCO analyse actuellement les résultats de la collecte de données et de l'enquête. Nous nous attendons à recevoir les résultats préliminaires au cours du mois d'octobre ou de novembre, et un rapport plus complet ainsi que d'éventuels documents infographiques plus tard en 2022. Les résultats seront transmis aux producteurs, aux offices provinciaux et au secteur.

Médias

Cette année, les ÉDC surveilleront de nouveau les médias au cours de la période précédant l'Action de grâce. Nous avons reçu quelques questions sur l'offre dans le contexte de la grippe aviaire et y avons répondu à la fois à l'échelle nationale et en collaboration avec les offices provinciaux.

Commerce

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Lors de la 12^e conférence ministérielle (MC12) de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue du 12 au 17 juin 2022 à Genève, en Suisse, les ministres du Commerce n'ont pas réussi à parvenir à une entente sur un programme de négociations agricoles.

Bien que cela n'empêche pas les pays membres à poursuivre les pourparlers agricoles, aucune priorité n'a été prédéfinie pour guider les négociateurs.

De plus, depuis la MC12, la présidente du groupe de négociation sur l'agriculture, l'ambassadrice Gloria Abraham Peralta, s'est retirée. Les membres de l'OMC devront par conséquent nommer un nouveau président dans les prochaines semaines. Avant de quitter, la présidente a toutefois appuyé l'idée d'une « retraite » automnale qui permettrait de brasser de nouvelles idées et de négocier des approches afin de revigorer les négociations agricoles.

Les négociations agricoles suscitent de la controverse et avancent difficilement, les membres ayant fait très peu de progrès depuis le lancement du Cycle de Doha en 2001. La nouvelle directrice de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a elle-même fait part de sa déception quant au rythme des négociations agricoles et aurait affirmé qu'une nouvelle image était de mise et qu'il fallait repenser les choses.

Puisqu'il faut nommer un nouveau président et trouver une orientation permettant de relancer les négociations, divers membres de l'OMC et certains groupes de pays ont commencé à présenter leurs idées pour donner un nouveau souffle aux discussions. Les priorités à inclure dans de nouveaux dialogues comprennent les changements climatiques, la salubrité des aliments, une solution permanente à la détention de stocks publics, le développement durable, la COVID-19 et une nouvelle approche de négociation.

PTPGP

Le 6 octobre 2022, le gouvernement malaisien a affirmé avoir ratifié le Partenariat transpacifique global et progressif (PTPGP) afin d'élargir l'accès du pays à de nouveaux marchés et de renforcer les relations commerciales avec ses partenaires de l'accord de

libre-échange.

Neuvième pays à ratifier l'entente, la Malaisie a signé l'accord en mars 2018, au même moment que le Chili et le Brunei, qui n'ont toutefois pas encore procédé à la ratification. Le 11 octobre, la Chambre haute du Chili a cependant approuvé l'adhésion du pays au PTPGP, qui avait reçu l'approbation de la Chambre basse en avril 2019. Lorsque le président chilien aura officiellement ratifié l'accord, une période d'attente de 60 jours s'appliquera avant que le Chili ne devienne membre. Comme le Chili produit et exporte des dindons, il aura accès aux contingents tarifaires du Canada en vertu du PTPGP, qui équivaut à 2,9 millions de kilogrammes pour la période 2022-2023 (5^e année de l'accord) et à 3,5 millions de kilogrammes en 2023-2024 (6^e année).

Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

Plusieurs irritants commerciaux sont actuellement traités par l'ACEUM. Au chapitre de l'agriculture, les États-Unis ont encore une fois demandé que des consultations soient tenues avec le Canada au sujet de l'administration de ses contingents tarifaires laitiers. Si les deux parties ne peuvent pas trouver une résolution satisfaisante pour les États-Unis, ceux-ci pourraient demander une autre audience devant le groupe spécial de règlement des différends dans le cadre de l'ACEUM. Le Canada a contesté les droits antidumping et compensateurs imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux. Maintenant que les droits sur le bois d'œuvre résineux sont injustes, le Canada n'est pas à sa première contestation, la première remontant à l'époque de l'ALENA. En janvier, le Mexique a demandé une audience devant le groupe spécial de règlement des différends pour réviser l'interprétation que font les États-Unis des règles d'origine de l'accord s'appliquant aux véhicules, dans le cadre de laquelle le Canada s'est rangé du côté du Mexique. Le rapport final du groupe spécial est attendu pour novembre. Les États-Unis, le Canada et le Mexique sont également en discussion au sujet des politiques énergétiques du Mexique, ce qui pourrait aussi entraîner une audience devant le groupe spécial de règlement des différends.

Le Point Sur Les Programmes À La Ferme

Stratégie sectorielle d'utilisation des antimicrobiens

L'industrie canadienne du dindon travaille à mettre en œuvre une stratégie sectorielle d'utilisation des antimicrobiens (UAM). Cette stratégie fait suite à l'attention mondiale accrue portée à la menace de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et vise à bâtir et à conserver la confiance des consommateurs envers le dindon canadien ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurants et des détaillants tout en maintenant des options de traitement efficaces.

La stratégie est axée sur l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques importants en médecine humaine et établit un calendrier pour :

- Éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II d'ici la fin de 2018.
- Éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III d'ici le 1er mai 2020.
- La stratégie s'appuie sur l'initiative actuelle relative à la catégorie I, en place depuis 2014.
- La stratégie autorise l'utilisation de toutes les catégories d'antibiotiques aux fins de traitement, de même que le recours aux ionophores (antibiotiques de catégorie IV, qui ne sont pas utilisés en médecine) et aux anticoccidiens.

Les ÉDC suivent les répercussions du déploiement de la stratégie et ont effectué un sondage auprès des agriculteurs, des vétérinaires spécialisés en volailles et d'autres parties prenantes du secteur afin de faire un suivi de la stratégie depuis la mise en œuvre de la portion se rapportant aux antibiotiques de catégorie III.

Selon les résultats du sondage, les éleveurs savent en général ce qu'est la stratégie d'utilisation des antimicrobiens (UAM), la manière dont elle a été élaborée et pour quelle raison, ainsi que comment bien utiliser les ressources à leur disposition. Les vétérinaires, les fabricants d'aliments et le personnel de service soutiennent aussi cette stratégie dans l'ensemble. Les résultats montrent les nombreux changements apportés aux pratiques de production et l'utilisation de produits de remplacement mis en œuvre par les producteurs et recommandés par les vétérinaires. Certains commentaires ciblaient des aspects à améliorer, par exemple la nécessité de communiquer d'autres renseignements sur les liens entre l'UAM et la résistance aux antimicrobiens (RAM) et de fournir des directives de gestion supplémentaires pour réduire l'incidence de la stratégie sur la santé et les mesures de production. Les ÉDC, en collaboration avec le comité des programmes à la ferme des ÉDC, planifient actuellement les prochaines étapes de la stratégie et préparent le matériel de communication.

Toujours en ce qui concerne l'UAM et la RAM, les ÉDC ont reçu les résultats préliminaires en matière de surveillance à la ferme du rapport 2021 sur le secteur du dindon du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA), qui visent la santé animale, l'utilisation des antimicrobiens, la résistance aux antimicrobiens et la récupération des pathogènes. Les résultats préliminaires montrent que le nombre de doses définies journalières canadiennes pour les animaux par 1000 dindon-jours à risque (nDDDvetCA/1000 dindons-jours à risque) a diminué de 16 % entre 2020 et 2021. Les antimicrobiens de catégorie II et de catégorie III affichent une baisse de 71 % et de 15 % respectivement, tandis que les antimicrobiens non catégorisés ont augmenté de 25 %. Lorsque des stratégies d'UAM et de RAM ont été intégrées, les isolats d'E. coli résistants à 3 classes d'antimicrobiens (résistance multiclasse égale ou supérieure à 3) ont continué de chuter (-7 %) tandis que la résistance multiclasse égale ou supérieure à 3 était stable pour la salmonelle. La mise en œuvre de la stratégie dans les exploitations agricoles canadiennes, combinée à d'autres facteurs, contribue à la trajectoire positive observée dans ces résultats.

Mise à jour sur le CRAC

Présentée par le CRAC



Nouveaux probiotiques potentiels pour contrôler l'entérite nécrosante

Les plus récentes recherches menées par Shayan Sharif sur l'entérite nécrosante mettent à l'essai deux approches différentes pour contrôler la maladie et l'un de ses principaux agents causaux, *Clostridium perfringens*. Ayant découvert de nouvelles souches de bactéries probiotiques et créé un nouveau vaccin contre l'entérite nécrosante, il espère maintenant combiner ces deux éléments pour générer une synergie.

M. Sharif, doyen adjoint à la recherche et aux études supérieures du Collège vétérinaire de l'Ontario à l'Université de Guelph, est à la tête d'un vaste projet de recherche dans le cadre duquel il enquête sur l'utilisation des microorganismes bénéfiques pour améliorer la santé de la volaille. Pendant ce temps, les chercheurs continuent d'explorer les solutions de rechange aux antibiotiques dans le secteur canadien de la production de volaille. « Nous savons que les oiseaux ayant un tractus gastro-intestinal plus sain risquent moins d'être infectés par des bactéries pathogènes », explique M. Sharif.

La vision globale du projet multidisciplinaire consiste à chercher des façons d'atténuer le risque d'entérite nécrosante dans la production

de poulets à griller. Cette maladie s'attaque principalement aux poulets à griller, mais elle peut également toucher les poules pondeuses et possiblement les dindons.

La portion de l'initiative pilotée par M. Sharif concerne l'utilisation des microorganismes bénéfiques (probiotiques) dans l'intestin de la volaille et vise à créer de meilleurs vaccins contre l'entérite nécrosante. Il n'existe actuellement pas de vaccins approuvés contre l'entérite nécrosante au Canada.

Les probiotiques sont reconnus pour améliorer la santé intestinale, renforcer l'immunité et fournir aux oiseaux une meilleure défense contre les pathogènes. M. Sharif et son équipe de recherche ont isolé plus de 50 souches de lactobacille, des microorganismes bénéfiques qui sont présents naturellement dans l'intestin des oiseaux, et ont déterminé lesquels seraient les plus efficaces contre le *C. perfringens*.

Réduire le risque grâce aux probiotiques

Dans le premier volet de leur recherche, ils ont fait appel à plusieurs souches de lactobacille pour évaluer la capacité des microorganismes à réduire le risque d'infection à *C. perfringens*. Le cocktail probiotique a été administré par voie orale à de jeunes oiseaux avant que ceux-ci ne soient contaminés par le *C. perfringens*, puis l'équipe a mesuré dans quelle quantité le pathogène se retrouvait dans l'intestin de l'oiseau ainsi que la gravité de l'entérite nécrosante. « Nous avons constaté que si nous donnions le lactobacille aux jeunes oiseaux avant leur exposition au *C. perfringens*, la quantité de *C. perfringens* et la gravité clinique de la maladie diminuaient considérablement », partage M. Sharif.

Prévenir la maladie grâce aux vaccins

Le second volet du projet consistait à mettre au point un nouveau vaccin contre l'entérite nécrosante à tester en laboratoire et dans un environnement semi-commercial à la station de recherche Arkeil de l'Université de Guelph. « Comme avec n'importe quel vaccin, nous tentons de renforcer l'immunité de l'oiseau contre la maladie en utilisant son propre système immunitaire pour organiser une réponse contre le *C. perfringens* ».

Mise à jour sur le CRAC

et ainsi le protéger du pathogène. »

Pour mettre à l'essai le nouveau vaccin contre l'entérite nécrosante, les chercheurs ont fait appel à un autre microorganisme bénéfique (lactocoque) pour administrer le vaccin. À l'instar des souches de lactobacille utilisées dans le probiotique, le lactocoque est aussi un microorganisme bénéfique qui a servi à administrer des vaccins recombinés à plusieurs espèces, y compris des mammifères et des oiseaux.

« Le lactocoque livre sa cargaison, c'est-à-dire les antigènes contre le *C. perfringens*, dans l'intestin de l'oiseau, avant d'être éventuellement évacué de l'intestin. Nous avons toutefois découvert que ce mécanisme d'administration des probiotiques pouvait également avoir certains effets salutaires contre le *C. perfringens* ayant infecté l'oiseau. »

L'équipe a inoculé par voie orale le vaccin à vecteur à base de lactobacilles aux jeunes oiseaux, puis les a infectés au *C. perfringens*. En mesurant les lésions intestinales et l'amélioration de la muqueuse de l'intestin, les chercheurs ont constaté que l'inoculation peut contribuer à renforcer la réponse immunitaire des oiseaux pour les protéger contre l'entérite nécrosante.

Des solutions de rechange sécuritaires et efficaces

Les deux stratégies pour contrôler l'entérite nécrosante ont produit des résultats encourageants similaires. « Nous avons noté que nous pouvons effectivement réduire le risque d'entérite nécrosante chez la volaille en ayant recours à la fois aux microorganismes bénéfiques et aux vaccins. Les résultats des deux approches étaient assez semblables. », indique M. Sharif. Le troisième et dernier volet de l'étude sur cinq ans s'appuie sur ces découvertes.

« À présent, nous souhaitons combiner les deux probiotiques qui ont été utilisés séparément dans le premier volet du projet, le lactobacille dans le probiotique et le lactocoque dans le vaccin, et les administrer tous deux dans l'intestin des oiseaux afin de savoir s'ils fonctionnent en synergie pour multiplier l'incidence de ces deux approches visant à contrôler l'entérite nécrosante, poursuit M. Sharif. Nous espérons avoir la réponse d'ici un an environ. »

Commercialiser de nouvelles options de contrôle

Personne n'est en mesure de dire quand ces nouvelles solutions de rechange aux antibiotiques pourront être commercialisées. M. Sharif est convaincu d'avoir entre les mains deux produits à la fois sécuritaires et efficaces, un sous forme de microorganisme bénéfique et l'autre sous forme de vaccin. « Nous avons effectué les essais en laboratoire. La prochaine étape consisterait donc à soumettre les produits à des essais commerciaux, ajoute M. Sharif. C'est toutefois l'intérêt de l'industrie qui dicte le processus de commercialisation. »

Étant donné la batterie de tests réalisés sur ces nouvelles options pour atténuer le risque d'entérite nécrosante associé au *C. perfringens*, il a bon espoir que les producteurs n'auront pas à attendre des années avant d'avoir accès à ces produits.

Cette recherche est financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada dans le cadre de la grappe de science avicole, soutenue par Agriculture et Agroalimentaire Canada à l'occasion du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Des fonds supplémentaires ont été fournis par le ministère ontarien de l'Agriculture, Alimentation et Affaires rurales, le programme de subventions pour les projets alimentaires George Weston, le Agriculture Funding Consortium d'Alberta, Lallemand Inc. et Compute Canada.

Mise à jour sur la FCA

Présentée par la FCA

Table ronde FPT de la FCA et réaction à la déclaration des ministres FPT



Le 20 juillet, la FCA a animé la table ronde fédérale-provinciale-territoriale (FPT) regroupant les ministres FPT de l'Agriculture, des représentants de la FCA et d'autres parties prenantes du secteur agricole.

Cet événement organisé par la FCA a lieu chaque année.

Cette année, la table ronde a principalement mis l'accent sur le prochain cadre stratégique, dont le renouvellement est prévu pour 2023. La présentation de la FCA était axée sur la manière dont le gouvernement et l'industrie pourraient collaborer pour atteindre une croissance de la productivité verte qui soit durable sur le plan environnemental, social et économique.

Le 22 juillet, les ministres FPT ont annoncé leur accord de principe pour le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCAD).

Cette nouvelle entente sur cinq ans permettra d'injecter 500 millions de dollars dans de nouveaux fonds, une hausse de 25 % de la portion à frais partagée du partenariat.

La FCA a publié une réaction à la déclaration, [accessible ici](#).

La FCA participe à l'assemblée générale de l'Organisation Mondiale des Agriculteurs (OMA)

La présidente de la FCA Mary Robinson, le second vice-président Keith Currie et le directeur exécutif par intérim Scott Ross ont assisté à l'assemblée générale (AG) de l'OMA qui s'est déroulée à Budapest, en Hongrie, du 7 au 10 juin.

L'AG a consisté en trois journées d'échanges fructueux entre les leaders agricoles et d'autres parties prenantes pertinentes du secteur de l'agriculture, qui se sont rassemblés pour discuter et faire part de leurs visions et de leurs idées quant aux occasions et aux défis qui caractérisent l'agriculture à l'échelle mondiale.

Au cours de l'AG, le Français Arnold Puech D'Alissac a été élu comme nouveau président de l'OMA, tandis que la Néo-Zélandaise Katie Milne a été élue vice-présidente. Les membres de la FCA ont eu une rencontre virtuelle avec Arnold et Katie avant l'élection afin d'en savoir plus sur la vision du nouveau président pour l'OMA. Celui-ci remplace Theo de Jager, qui a occupé la présidence pendant cinq ans.

Il est également à noter que Julie Bissonnette de l'UPA et de la Table pancanadienne de la relève agricole a obtenu son diplôme du programme Gymnasium de l'OMA, un programme général de renforcement des capacités qui vise à former de jeunes agriculteurs pour en faire de futurs dirigeants du secteur agricole.

Prochaines réunions

Réunion du conseil d'administration du CCTOV,
réunion du secteur du dindon du CCTOV et réunion
du secteur de la volaille du CCTOV
Du 19 au 20 octobre
Calgary, Alberta

Réunion du conseil d'administration de la FCA
Du 25 au 26 octobre
Ottawa (Ontario)

Sommet sur la confiance du public 2022 (CCIA)
Du 25 au 26 octobre
Toronto (Ontario)

Conférence du 50e anniversaire du Conseil des
produits agricoles du Canada (CPAC)
2 novembre
Ottawa (Ontario)

Sommet Grow Our People
Du 2 au 4 novembre
Niagara Falls (Ontario)

272^e réunion d'affaires des ÉDC
Du 30 novembre au 1^{er} décembre 2022
Toronto, Ontario (à confirmer)



Les Éleveurs de dindon du Canada
7145, avenue West Credit
Bâtiment 1, bureau 202
Mississauga ON L5N 6J7
Tél. : 905-812-3140
Télécopie : 905-812-9326
E : info@tfc-edc.ca

leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca



facebook.com/CanadianTurkey • twitter.com/TurkeyFarmersCa • twitter.com/Cdn_Turkey
youtube.com/CdnTurkeyFarmers • youtube.com/CanadianTurkey
pinterest.com/CanadianTurkey • instagram.com/CanadianTurkey

© 2022 Les Éleveurs de dindon du Canada
L'Office canadien de commercialisation du dindon
f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada